

Qu'est-ce que le e-billet ?

L'e-billet est un service SNCF qui va plus loin que l'actuel billet électronique en termes de rapidité et de facilité d'utilisation, pour faciliter le déplacement des collaborateurs.

Une fois le voyage réservé, vous recevrez à la date d'émission validée sur le site, un mail contenant en pièce jointe votre confirmation d'e-billet. Il vous suffit alors de l'imprimer sur une feuille A4. La confirmation e-billet peut également être imprimée directement à la gare, en boutique SNCF ou via les bornes libre-service.

Si vous êtes porteur de la nouvelle carte Grand Voyageur avec code-barres, Vous n'avez pas l'obligation d'imprimer votre e-billet ; il vous suffira, à bord du train, de présenter votre carte Grand Voyageur pour être identifié **via le code-barres au verso** et que soit contrôlé votre e-billet.

Quels sont les avantages par rapport au Billet Electronique?

Rapidité : plus de retrait de billet en borne ! Fini le stress de dernière minute pour récupérer votre billet quelques minutes avant le départ du train.

Facilité d'utilisation : une impression de votre confirmation ou votre carte Grand Voyageur compatible e-billet suffit. Même le compostage est supprimé.

Facilité d'échange : vous pouvez modifier votre billet auprès d'Egencia sans avoir à passer au guichet pour finaliser l'échange. Une nouvelle confirmation e-billet peut vous être adressée par e-mail et si vous n'avez pas la possibilité de l'imprimer, votre confirmation e-billet d'origine est toujours valable pour vous identifier à bord du train. Vous pouvez également la re-imprimer en borne libre-service

Facilité de remboursement : Vous n'avez plus besoin de retourner vos billets pour être remboursé. Si vous annulez directement auprès de la SNCF, n'oubliez pas de contacter votre Service Client Egencia pour demander le remboursement.

Vos supports de voyage

<p>1ère solution</p>	<p>Vous disposez de la nouvelle carte Grand Voyageur compatible e-billet</p>		<p>Présentez simplement votre carte au contrôleur pour vous identifier via le code-barres situé au verso. Vous pouvez également imprimer le Mémo Voyage reçu par e-mail</p>
<p>2ème solution</p>	<p>Vous ne disposez pas de la nouvelle carte Grand Voyageur</p>		<p>Imprimez la confirmation e-billet reçue par e-mail et présentez-la lors du contrôle à bord du train pour vous identifier.</p>